

Formulaire concernant la protection de vos données

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679) du Parlement Européen, mis en application le 28 mai 2018,

- Les informations recueillies pour gérer votre inscription font l'objet d'un traitement informatisé destiné exclusivement au bon fonctionnement de l'association.
- Les destinataires des données qu'il contient sont : le trésorier et son adjoint, pour la gestion des cotisations et des licences ; le président, le vice-président, la secrétaire et son adjointe, pour les démarches administratives et la communication ; le webmaster et la déléguée culturelle pour la communication.
- Les informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) pour l'inscription et à la MAIF pour l'assurance et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.
 - En apposant votre signature ci-dessous, vous donnez votre accord explicite pour le traitement informatique de vos données personnelles.
 - Vous bénéficiez, à tout moment, d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous estimez que votre droit « Informatique et Liberté » n'est pas respecté, vous pouvez adresser une réclamation à : M. le Président de Forme et Détente – 1 Lot Les Oliviers – 8 av. Georges Carnus – 13700 Marignane.

Nom et Prénom : Date : Signature :

Partie à ramener complétée



Partie à garder

Information - Assurance complémentaire

Dans le montant de l'adhésion que vous nous versez, la plus grande partie revient aux salaires des animateurs et une petite partie est réservée à la licence que nous commandons, pour chacun de vous, à la FFEPGV.

*Cette licence sert, entre-autre, à vous assurer, auprès de la MAIF. **Le contrat MAIF qui vous concerne restera affiché toute l'année dans les 2 salles de gym.***

*Nous devons, de plus, vous informer qu'il vous est possible de souscrire une
assurance complémentaire I.A.Sport+*

Si vous souhaitez souscrire cette assurance complémentaire, vous trouverez dans la partie membre de notre site, le coupon à renvoyer à la MAIF.